



CALENDRIER DE COLLECTES 2026 - Jour de collecte : Mercredi

Baulny, Charpentry, Cheppy, Montblainville, Véry

Semaine paire : bac gris

Semaine impaire : sac jaune

Bons réflexes :

- Sortir votre bac, sac rouge, sac jaune la veille au soir
- Le couvercle du bac doit être fermé. Tout bac débordant ne sera pas collecté
- Ne pas laisser le bac sur la voie publique après collecte
- Les levées au-delà du forfait annuel seront facturées.



Je trie...



ORDURES MÉNAGÈRES

Mouchoirs*, essuie-tout*, couches, poussière, lingettes, brosse à dents...



EMBALLAGES VERRE

Bouteilles, pots, flacons



TEXTILES, CHAUSSURES, LINGE DE MAISON

À déposer propres et secs dans un sac fermé, les chaussures liées par paires.

*Ces déchets peuvent aussi être compostés



✓
Déchets séparés (non imbriqués)
Déchets vidés



Plus d'informations : www.argonne-meuse.fr - 03 29 87 40 12 (taper 2) - environnement@argonne-meuse.fr

LA DÉCHETTERIE DE CLERMONT-EN-ARGONNE

L'accès à la déchetterie se fait grâce à une carte d'accès délivrable en mairie ou à la communauté de communes.



	Horaires d'hiver Du 1 ^{er} novembre au 30 avril	Horaires d'été Du 1 ^{er} mai au 31 octobre
LUNDI	9h - 12h	-
MARDI	7h30 - 12h	7h30 - 12h
MERCREDI	13h30 - 17h	13h30 - 18h30
VENDREDI	13h30 - 17h	9h - 12h et 13h30 - 18h30
SAMEDI	8h - 12h et 13h - 17h	8h - 12h et 13h - 17h

... et je réduis !

Tout sur vos déchets grâce à l'appli SMET au tri !

GUIDE DU TRI
CALENDRIER DE COLLECTE
ACTUALITÉS
NOTIFICATIONS
CARTE DES BORNES



COMPOSTER SES RESTES ALIMENTAIRES

- > Baisse du volume des ordures ménagères jusqu'à 30%
- > Finis les sacs poubelles lourds et odorants !
- > Un engrais naturel et gratuit pour votre jardin

La CC Argonne-Meuse vend des composteurs à tarif préférentiel : pour en acquérir un et bénéficier de conseils, contactez-nous au 03 29 87 40 12 ou environnement@argonne-meuse.fr

JE RÉPARE, ET ÇA REPART !

Vos objets ne fonctionnent plus ? Vous pouvez bénéficier d'un bonus réparation en vous adressant aux artisans labellisés pour :

- > vos appareils électriques et électroménagers (label QualiRépar)
 - > vos vêtements et chaussures (label Refashion)
 - > vos équipements sportifs et articles de bricolage thermique (label BonusRépar)
 - > vos meubles (bonus Ecomaison)
- Retrouvez les réparateurs labellisés sur le site www.quefairedemesobjets.ademe.fr

